

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 25 (1887)  
**Heft:** 20

**Artikel:** La petite fée  
**Autor:** Dubarry, Armand  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-189799>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 12.07.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

reconnaissance le don de l'artiste et, de façon à ce que la fontaine fût digne de recevoir sur sa colonne l'œuvre de Courbet, elle en vota la reconstruction. La dépense s'éleva à mille ou douze cents francs. Mais le Conseil général n'entendit point sur ce ton, et il décida, lui, que les frais seraient mis à la charge des municipaux ! Là-dessus, conflit, polémiques, chicanes, démission en bloc de la municipalité, et... tout ce qui s'en suit.

Néanmoins, le jour de l'inauguration du buste arriva. On craignait un « boucan » monstre, une révolution ! En homme prudent, M. le préfet de Vevey envoya sur les lieux un piquet de gendarmerie pour maintenir l'ordre, qui heureusement ne fut troublé que par des chants patriotiques et des feux d'artifices célébrant et éclairant le noble front de la République de Courbet, qui inspira plus tard à Armand Silvestre ces belles strophes que nous voudrions citer en entier et dont voici la première :

Je suis celle qui porte en sa poitrine auguste  
L'amour de l'opprimé, l'espérance du juste,  
L'éternelle justice et l'éternelle foi !  
Je suis la mère ouvrant ses larges bras au monde  
Et dont la main tendue, en bien toujours féconde,  
Offre à la liberté, pour égide, la loi !

Ainsi finit cette histoire, qui en vaut bien une autre et que nous voulions vous conter.

H. D.

### LA PETITE FÉE

Elle avait dix-huit ans, se nommait Rose Berny, et habitait une mansarde au cinquième étage d'une maison de la rue Saint-Antoine.

Chétive, impressionnable, un peu exaltée, elle était cependant charmante.

Ses traits réguliers, ses jolis yeux bleus, ses dents blanches, ses cheveux châtain, fins et abondants, son air doux, sa mise simple et de bon goût, sa propreté parfaite, son maintien décent, faisaient d'elle une créature aussi agréable que sympathique.

Très habile ouvrière fleuriste et travailleuse infatigable, elle était citée également pour sa dextérité et pour son courage, et ses voisins l'appelaient communément « la Petite fée ».

Quant à sa conduite, les plus mauvaises langues n'y trouvaient pas un iota à redire.

Pendant deux ans, sans jamais se plaindre, sans cesser de montrer un dévouement absolu, un amour filial inaltérable, elle avait soutenu sa mère infirme et, lorsque la pauvre femme, épuisée par la maladie, était morte, avait failli mourir, à son tour, de chagrin.

Son deuil durait depuis six semaines, et il ne semblait pas que la peine qu'elle éprouvait, et qu'augmentait la solitude dans laquelle elle vivait, dût diminuer quand une de ses voisines et connaissances, Gabrielle Bertaut, comme elle ouvrière, de plus mère d'un enfant de seize mois, la petite Lucette, alla à l'hôpital, où elle mourut d'une fièvre typhoïde.

Rose Berny, la veille du départ de son amie pour l'Hôtel-Dieu, avait voulu se charger temporairement du baby sur le point d'être abandonné ; en apprenant le décès de Gabrielle Bertaut, elle décida d'élever l'orpheline, et se consacra, sans restriction, à cette tâche, qui détourna heureusement son esprit du souvenir absorbant de sa mère.

Ce qu'elle avait fait avec enthousiasme pour cette dernière, elle le fit avec résolution et joie pour « son

bébé », veilla, doubla ses journées, et, à force d'énergie, parvint à porter sans faiblir son fardeau.

Sur l'entrefaite, un ouvrier typographe âgé de vingt-huit ans, bien de sa personne, laborieux et rangé, Félix Ablon, vint habiter le logement occupé précédemment par Gabrielle, et ne tarda pas à entrer en relation amicale avec Rose, dont l'assiduité au travail le touchait.

Rose lui raconta sa vie, l'intéressa, le remplit d'admiration et, peu à peu, lui inspira un amour qu'elle ne tarda pas à partager.

Félix Ablon prit l'habitude de rendre chaque soir visite à la fleuriste, de lire à celle-ci le journal, les faits divers et le feuilleton, s'entend, tandis qu'elle achevait une commande, d'aller avec elle et la petite Lucette, le dimanche, se promener au bois de Vincennes et de dîner ce jour-là, en sa compagnie, dans un restaurant populaire de Saint-Mandé.

Après deux mois et demi d'une cour assidue, loyale et respectueuse, l'ouvrier demanda sa vaillante voisine en mariage, et sa voisine, toute contente de la recherche dont elle était l'objet, accepta de s'appeler madame Ablon.

Mars commençait. On fixa, d'un commun accord, les épousailles au 15 avril, et l'on se prépara, de part et d'autre, par des achats nécessaires, à entrer en ménage.

Mars s'acheva, avril commença, et, chose étrange, au lieu de redoubler d'activité et d'impatience à l'approche du jour où ses vœux les plus chers devaient être comblés, Félix Ablon, qui d'abord avait été tout feu, tout flamme, inventa des prétextes d'ajournement et, par ses lenteurs calculées, rendit impossible la célébration du mariage à la date choisie.

Aimait-il donc moins sa gentille future ? Non. Seulement, il était faible de caractère et se laissait facilement influencer par ses camarades d'atelier. Or ceux-ci, depuis qu'ils connaissaient ses intentions, ne cessaient de le plaisanter sur sa *simplicité* et sa *grandeur d'âme*.

— Tu es bien bon, lui disait ironiquement l'un, d'épouser une fille-mère.

— Et d'adopter les enfants des autres, ajoutait un second.

— Tu as de la complaisance et de l'argent de reste, gouaillait un troisième.

— Vous vous trompez, repartait-il indigné : Rose est un modèle de vertu et la petite Lucette est une enfant qu'elle a recueillie et dont la mère est morte, l'hiver passé, à l'Hôtel-Dieu.

— Ha ! ha ! ha ! le candide nigaud ! lui répliquait-on de tous côtés en riant aux éclats.

Ces sarcasmes cruels avaient fini par ébranler sa confiance, car il n'était instruit de l'histoire de Lucette que par Rose Berny, et par annihiler son ardeur, à l'étonnement et au vif chagrin de l'ouvrière, qui ne s'expliquait pas son changement radical d'attitude.

Une fois le doute entré dans son esprit, il se demanda si la maternité de Gabrielle Bertaut n'était point une fable inventée par la fleuriste pour masquer une faute, si malgré les excellents renseignements qu'il avait obtenus sur « la Petite fée », il ne se trouvait pas en présence d'une intrigante, et, un soir qu'il rentra plus irrité qu'à l'ordinaire des railleries de ses compagnons, il notifia à Rose Berny qu'il ne l'épouserait que si elle se débarrassait préalablement de la fillette qu'elle élevait.

— Me séparer de mon enfant ! exclama la fleuriste avec réprobation : je préférerais mourir !

— Soit, garde *ton enfant*, releva amèrement le typographe ; tout est rompu entre nous, tu ne me reverras plus. Et il s'éloigna.

Rose crut qu'il reviendrait, on croit volontiers ce qu'on

désire; mais il avait quitté précipitamment sa mansarde pour aller se loger dans un autre quartier, et elle ne le revit pas le soir.

Éperdue et sentant qu'elle ne pourrait vivre loin de lui, elle le pria dans des billets touchants qu'elle lui envoya à son atelier, de ne pas lui garder rigueur, de reprendre le chemin de la rue Saint-Antoine, de croire à sa sincérité, à son honnêteté, à son dévouement pour lui. Il ne répondit pas d'abord; néanmoins, un dimanche, tourmenté, lui aussi, par sa passion, il adressa à la fleuriste la lettre suivante:

« Rose, je veux bien t'épouser, mais je ne veux pas être ridicule. Je ne prétends pas que la petite fille soit de toi, je dis qu'en t'obstinant à garder cette orpheline, tu donnes à penser que tu es réellement sa mère. Tu n'es pas assez riche pour qu'on admette que tu te consacres, par charité, aux enfants des autres. Maintenant je t'avertis une dernière fois: si tu refuses de faire ce que je désire, je partirai après-demain pour Rouen, où l'on me propose une place avantageuse, et ce sera fini entre nous: nous ne nous reverrons jamais. Au revoir ou adieu.

» FÉLIX ABLON. »

(La fin au prochain numéro).

### Vatse et felhie.

Quand l'est qu'on a einviâ d'atsetâ onna vatse, on s'ein va à la faire, on vouâitè 'na bête que vo convint, et après quiet on demândè lo prix, et s'on vâi que y'a moïan dè fèrè oquiè, on marchandè on bocon et on sè dépatse dè fini lo martsî, dè poaire qu'on ne vignè pas vo subliâ la bête. Tandî que s'on la fâ trâo tchai suivant cein que le vo plié, on dit âo marchand: à on autro iadzo! » et on va vouâiti pe liein.

Se l'est onna fenna et na pas onna vatse, dont vo z'aussi fauta, cein coumeincè à pou prés la méma tsouza: on vouâitè d'aboo 'na grachâosa; mâ n'ia pas fauta d'allâ espret decé, delé, po cein, kâ lo pe soveint c'est per hazâ qu'on einmourdzè on bet d'accordâiron, à mein qu'on aussè dza fé onna promesse dè veinta eintrè bouébo et bouébeta; mâ po clliâo que n'ontonco rein, que sâi onna danse, onna faire, onna fête, on batsi, onna noce, onna vesita à ne n'ami, âo mémameint on einterrâ âo bin on incendie, n'ein tsau rein, s'on vâi 'na galéza pernetta que vo z'eintrè dein lo tieu et que ne fâ pas la potta quand vo lâi ridè contrè, cein porrâi bin bailli oquiè, et coumeint lè dzouvenès dzeins preignent vito fû, on fâ cognessance, et *crac!* vouaiquie 'na frequen-tachon einmodâie, que bin soveint cein va la mâiti mi ein ménadzo què quand lè pareints miquema-quent lè mariadzo po appondrè dou bets dè tsamp âo po déguelhî on mitoyein.

Ora, quand l'est qu'on a choisi et qu'on est d'ac-coo, n'est pas lo tot, l'est coumeint po 'na vatse, faut débattrè lo prix, kâ la *Jeunesse* à quoui appar-tint la lurena ne vo laissè pas quitto dinsè, kâ n'ia pas! cé que vint dévalisâ lo troupe dâi grachâosès d'on veladzo dâi bo et bin payî sa pernetta tot cou-meint se l'étâi 'na modze, et ma fai gâ lo tserrivari avouélè toupins, lè senaillès, lè bernâ, lè cornets et autrès musiquès, s'on fâ lo rance et s'on nebaillè rein. Po étrè ein repou, faut mi s'arreindzi âo pe vito et payî riqueraque po pas étrè esposâ coumeint

on brâvo valet, bon paysân, que dévessâi mariâ 'na felhie qu'avâi ma fâi bin oquiè. Parait que lè valets demândâvont pi trâo et l'amoeirâo, qu'avâi nom Daniet, renasquâvè dè lâo bailli atant, et tandî que marchandâvont, ion dâi valets dè la *Jeunesse*, qu'on lâi desâi Charles dè la Saletta, qu'étâi on pou quequeliion, et après quoui lè felhiès ne corressont diéro, lâi fâ:

— Eh! eh.. eh.. bin Da... a... a... aniet, se te n... n... ne la vâo pas po cé prix, la.. la la la preigno po mon compto!

Daniet s'est décidâ tot lo drâi.

### Réponses et questions.

La réponse à la la devinette du précédent numéro est: *J'ai été assez cahoté dans cette maudite voiture.* — 20 réponses justes. La prime est échue à M. Aug. Vœgeli, café de la Côte, au Locle.

### Problème.

Au moment de ma naissance, ma mère avait le tiers de l'âge actuel de mon père; mais trois fois l'âge de mon père égale cinq fois mon âge; et l'âge de ma mère multiplié par le dixième de celui de mon père, dépasse mon âge de 300 ans. Quel est l'âge des trois personnes?

Prime: Un carnet de poche.

*Cervelles de veau à la poulette.* — Faites fondre un morceau de beurre, délayez-le avec une pincée de farine et une cuillerée à potage de bouillon. Ajoutez-y des champignons, des petits oignons, du sel, du poivre et des épices. Laissez cuire pendant une heure. Au bout de ce temps, mettez vos cervelles dans cette eau; dix minutes après, liez avec des jaunes d'œufs, et servez après les avoir arrosées avec un jus de citron.

*Moyen de se débarrasser d'un fâcheux.* — Il nous vient d'une personne qui, par état, est obligée de recevoir tout le monde:

Avoir sous son bureau, à portée du pied, un bouton correspondant à la sonnerie d'un employé. Voici l'alphabet:

Un coup de bouton: venir dire qu'on demande monsieur.

Deux coups de bouton: annoncer que le ministre demande monsieur.

Trois coups de bouton: dire qu'on a volé la caisse.

Quatre coups de bouton: le feu est à la maison.

Si après cela l'intrus ne se sauve pas, il n'y a plus qu'à l'inviter à dîner.

**OPÉRA.** — On nous annonce pour le commencement de la semaine prochaine le **Grand Mogol**, qui n'a pas encore été donné sur notre scène, et dont la musique est, dit-on, charmante. La saison s'avance et chacun voudra profiter des dernières représentations de l'excellente troupe de M. Thaön.

L. MONNET.